



RATICIDE FLUO CHOC PATE

Réf : 0110138 : 150 g

0110134 : 5 kg

PRODUIT RÉSERVÉ À USAGE PROFESSIONNEL

Nom du produit : BODITEC P-29F

Type de produit : TP 14-Rodenticide

Formulation : Pâte fraîche en sachets unitaires de 10 g

Usages : Lutte contre les rongeurs rats-souris

N°. AMM

Composition :

FR-2017-0106 - (Usage Grand Public et Usage Professionnel)

Brodifacoum 0,0029% (n° CAS 56073-10-0)

Propriétés : BODITEC P-29F est un appât rodenticide prêt à l'emploi, sous forme de pâte conditionnée en sachets individuels de 15 g, bien adapté à l'élimination de souris domestiques et rats – rat brun et rat noir. Le produit est utilisé sur les organismes cibles du stade juvénile au stade adulte. BODITEC P-29F est à base de brodifacoum, substance active anticoagulante de deuxième génération à prise unique. Le mode d'action de la substance active permet de ne pas éveiller la méfiance des autres rongeurs de la colonie, qui continuent à consommer le produit. BODITEC P-29F présente les caractéristiques innovantes et brevetées suivantes :

- Technologie FLUO-NP® : grâce à la technologie d'un colorant fluorescent, l'appât peut être facilement identifié même dans de mauvaises conditions d'éclairage, s'il est illuminé avec une lampe UV. Lorsque l'appât est mangé par les rongeurs, la formulation fluorescente rend les faces des rongeurs clairement visibles sous la lumière UV, ce qui donne la possibilité de surveiller l'activité des rongeurs. La surveillance, soit de la consommation des appâts, soit de leur éventuel déplacement des points d'appâtage, sont des aspects importants et en particulier ce dernier, dans les industries alimentaires, les entrepôts et les sites zootéchniques, où l'appât doit être fixé dans les boîtes d'appât pour éviter le risque que les rongeurs le déplacent de la boîte d'appât. La technologie FLUO-NP facilite également l'identification de tout résidu laissé et la collecte consécutive pour une élimination appropriée.

- PASTA PLUS (Brevet européen n° 1 279 334 B1) : une formulation brevetée combinant un mélange bien équilibré de composants d'origine alimentaire, tels que farine lactée, sucre et graisses enrichies en céréales, particulièrement appétissante pour les espèces cibles.

La présence dans la formulation d'un agent amérisant (Benzote de détonium) limite le risque d'empoisonnement accidentel par l'homme et en particulier les enfants. BODITEC P-29F est destiné à une utilisation par les professionnels et à être utilisé contre les souris domestiques et les rats bruns et noirs, à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments. Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés ou dans des points d'appâts couverts et protégés.

INSTRUCTIONS D'EMPLOI

Méthode d'application : Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés ou dans des points d'appâts couverts et protégés.

Dose et fréquence d'application :

Contre les souris domestique (Mus musculus) - Utilisation à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments :

- Forte infestation: jusqu'à 50 grammes tous les 2 mètres.
- Faible infestation: jusqu'à 50 grammes tous les 5 mètres.

Les postes d'appâtage doivent être inspectés au minimum tous les 2 à 3 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs.

Contre les rats (Rattus norvegicus et Rattus rattus) - Utilisation à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments :

- Forte infestation: jusqu'à 90 grammes tous les 5 mètres.
- Faible infestation: jusqu'à 90 grammes tous les 10 mètres.

Les postes d'appâtage doivent être inspectés seulement 5 à 7 jours après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs.

Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser. Avant de placer un appât, faire un diagnostic

préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation. Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela perturbe la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile. Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle. Le produit doit être placé à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.). Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures. Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent être ni déplacés ni ouverts (voir les indications mentionnées dans la présente étiquette). Lorsque le produit est utilisé dans des lieux publics, les zones traitées doivent être signalées pendant la période de traitement et une note expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire par l'anticoagulant ainsi que les premières mesures à adopter en cas d'empoisonnement doit être apposée à proximité des appâts. L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être déplacé à l'extérieur du poste d'appâtage. Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles. Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers. Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (EN 374, cat. III). Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit. Recharger le poste d'appâtage au besoin. Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appâtage à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât. Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable. Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants: dans ce cas, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, le cas échéant, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant. Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de contrôle alternative. Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât. Placez l'appât dans la station d'appât à l'aide d'un dispositif de dosage. Après avoir positionné l'appât, nettoyez en évitant la formation de poussière, par exemple à l'aide d'un chiffon humide.

® de propriété de ZAPI S.p.A.

Pour l'utilisation à l'extérieur autour des bâtiments : Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. Pour l'utilisation à l'extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites permettant de minimiser l'exposition aux espèces non cibles.

Classement : H373



INSTRUCTIONS DE PREMIERS SOINS ET MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT - Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau. Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.

Antidote: Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.

En cas:

- d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;

- d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau en gardant les paupières ouvertes au moins 10 minutes;

- d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette. En cas d'incident, contacter un centre antipoison. N° ORFLA (INRS): 01 45 42 59 59

Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique. Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes: «Ne pas déplacer ni ouvrir; contient un rodenticide; BODITEC P-29F. N° AMM: FR-2017-0106; substance active: Brodifacoum; en cas d'incident, contacter un centre antipoison. N° ORFLA (INRS) 01 45 42 59 59».

Dangereux pour la faune.

RESPECTEZ LES INSTRUCTIONS D'UTILISATION POUR ÉVITER LES RISQUES POUR L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT

Utiliser les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.